



## Commission Régionale des Compétitions

### Procès-verbal de la réunion restreinte

### du mardi 12 juillet 2022 en visioconférence

**Présidence** : Gérard SEITZ,

**Membres présents** : Agathe LACOMBE, Claude KEIME, Christophe MARIE, Jean-Louis MAZZEO, Bernard PAQUIN et Pierre TAESCH,

**Membre excusé** : Maxime RINIE,

**Participent** : Damien ENGEL et Jérémy PICARD du Service des Compétitions de la Ligue.

Gérard SEITZ remercie les personnes présentes à cette réunion consacrée en grande partie à la constitution des groupes des championnats Seniors pour la prochaine saison 2022-2023.

#### **1. INFORMATIONS et COMMUNICATIONS**

Gérard SEITZ fait part de la démission récente de Jacky THIEBAUT de tous ses mandats auprès de la Ligue dont celui concernant la Commission Régionale des Compétitions. Tout en respectant cette décision, Gérard SEITZ la regrette et au nom de la Commission, remercie Jacky pour tout son engagement notamment au service des Jeunes. A nos côtés depuis la création de la Ligue, il a toujours œuvré dans l'intérêt du football. La Commission tient à lui témoigner sa profonde reconnaissance pour tout ce qu'il nous a apporté.

Gérard SEITZ indique ensuite que Gilles THIEBAUT a également démissionné de notre Commission, remerciements également à Gilles pour sa fidèle participation.

Concernant la Coupe de France Seniors, le nombre définitif d'équipes engagées est de 977. Selon l'organigramme prévu par Claude KEIME, 45 équipes du niveau R2 seront exemptes au 1er tour fixé au 21 août 2022 et dont le tirage aura lieu fin juillet.

Gérard SEITZ évoque le cas du club de Mulhouse FC dont l'équipe 1 pourrait être rétrogradée du National 3. Dans ce cas, elle serait remplacée par celle du club de FA Illkirch Graffenstaden et selon la situation à venir du club de Mulhouse FC, cela pourrait entraîner quelques ajustements dans les organigrammes régionaux.

Il revient ensuite sur la réunion restreinte de la Commission qui s'est tenue le mercredi 06 juillet dernier en présence des représentants d'une dizaine de clubs des 3 niveaux régionaux Seniors. Ces

dirigeants, tout en faisant part de leurs expériences et souhaits parfois divergents, ont pu ainsi mesurer les difficultés rencontrées pour la constitution des groupes des championnats régionaux.

## **2. CONSTITUTION DES GROUPES DES CHAMPIONNATS**

Après étude des différents projets proposés et après un large débat, les membres présents décident de la composition des groupes des différents championnats régionaux Seniors, Féminines et Jeunes en tenant compte dans la mesure du possible, des souhaits des clubs lors de la réunion du 06 juillet et de plusieurs demandes particulières.

Pour le niveau R3 Seniors, le choix a été fait de 14 groupes de 12 équipes et d'un groupe de 13 équipes.

Tous ces groupes seront soumis à l'approbation du Comité Directeur de la Ligue avant diffusion officielle le 18 juillet prochain.

## **3. MONTEES-DESCENTES SENIORS**

Gérard SEITZ communique les grandes lignes de l'organigramme des Championnats Régionaux Seniors prévu à l'issue de la saison 2022-2023 et de son évolution pour les saisons suivantes afin de tenir compte de la réforme des Championnats Nationaux.

Cet organigramme sera publié avant le début des compétitions.

*Les présentes décisions de la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Régionale dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification par envoi en recommandé à: LGEF – CS 80019 - 1 rue de la Grande Douve - 54250 CHAMPIGNEULLES ou à l'adresse électronique: [appel@lgef.fff.fr](mailto:appel@lgef.fff.fr) selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.*

Le Président,

Gérard SEITZ

Le Secrétaire,

Bernard PAQUIN